Image not found or type unknown

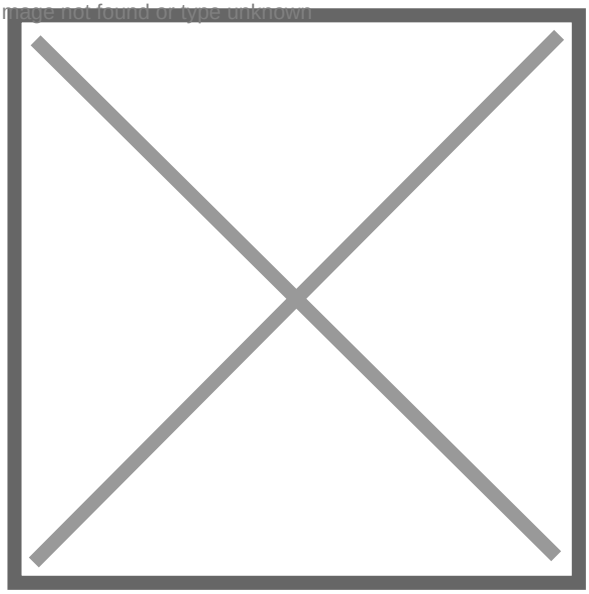

Problèmes avec la propriétaire

Par **lilou**, le **27/07/2010** à **18:07**

Bonjour,
Il y a quelques jours j'ai déménagé. La propriétaire n'a fait qu'un bref état des lieux et ne m'a pas remis mon chèque de caution. Aujourd'hui elle me téléphone en disant qu'elle va refaire les peintures (l'appart n'était plus assez neuf!!!!) et qu'elle va prélever la taxe pour les ordures ménagères. Surprise: je lui réponds que je payais quand même 20 euros de charges par moi et que le montant ne devait pas être si élevé, elle me répond que je n'ai JAMAIS payé de charges (alors que c'est inscrit sur la bail).
Que faire? Je n'ai pas signé d'état des lieux avant mon départ, et j'ai payé mes charges?
Merci pour vos réponses

Par **Marion2**, le **27/07/2010** à **22:01**

Bonsoir,

Votre propriétaire a deux mois après la remise des clés pour vous rendre la caution.
Avez-vous eu un double de l'état des lieux de sortie ?
Avez-vous eu le double de l'état des lieux d'entrée ?

Contactez l'ADIL (Asociation de défense des locataires) c'est gratuit.
Votre mairie vous donnera les coordonnées de l'ADIL dont vous dépendez.

Agissez rapidement.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés